

BANGLADESH

Date des élections: 3 mars 1988

But de la consultation

Renouvellement des membres du Parlement à la suite de la dissolution anticipée de cet organe le 6 décembre 1987. Les précédentes élections avaient eu lieu en mai 1986.

Caractéristiques du Parlement

Le Parlement monocaméral du Bangladesh, le *Jatiya Sangsad*, comprend 300 membres élus pour 5 ans. Trente sièges sont en outre réservés exclusivement aux femmes qui doivent être élues par le Parlement lui-même.

Système électoral

Est électeur tout citoyen du Bangladesh, sans distinction de race, caste ou sexe, âgé de 18 ans révolus, sain d'esprit, résidant dans une circonscription donnée et n'ayant pas fait l'objet d'une condamnation aux termes de la Loi sur les collaborateurs (*Bangladesh Collaborators (Spécial Tribunals) Order*) de 1972.

Des listes électorales sont dressées pour chaque circonscription. L'exercice du droit de vote n'est pas obligatoire.

Sont éligibles au Parlement tous les citoyens du Bangladesh ayant 25 ans révolus. Sont inéligibles les malades mentaux, les faillis non réhabilités, les personnes ayant fait acte d'allégeance à l'égard d'un Etat étranger, les personnes condamnées pour un délit infamant à une peine de prison de plus de deux ans, sauf si cinq années se sont écoulées depuis la date de leur sortie de prison, les personnes condamnées conformément à la Loi sur les collaborateurs (*Bangladesh Collaborators (Spécial Tribunals) Order*) de 1972, ainsi que les personnes liées par certains contrats à l'Etat ou occupant certains postes rétribués par le Gouvernement ou dans certaines entreprises publiques.

Tout acte de candidature doit être accompagné d'un dépôt de 2000 *takas*. Un candidat peut se présenter dans plusieurs circonscriptions.

Trois cents membres du Parlement désignés au suffrage populaire sont élus dans autant de circonscriptions au scrutin uninominal majoritaire à un tour. L'électeur exprime son vote en faisant une marque dans la case portant le nom et le symbole du candidat de son choix.

En cas de vacance, des élections partielles sont organisées dans les 90 jours suivants.

Circonstances et déroulement de la consultation

Le 6 décembre 1987, le Président de la République, M. Hussein Mohammed Ershad, a dissous le Parlement dans la tourmente d'une campagne organisée par l'opposition pour obtenir sa démission et celle de son Gouvernement; l'état d'urgence était déjà en vigueur au niveau national depuis le 27 novembre. Le Président a déclaré qu'il voulait convoquer de nouvelles élections afin que le peuple lui donnât mandat sur diverses questions nationales. La date du scrutin avait été initialement fixée au 28 février puis reportée.

Le jour du scrutin a été marqué par un climat de violence et le boycott des élections par les trois grands partis de l'opposition - la ligue Awami (alliance de huit partis) dirigée par Sheikh Hasina Wajed, la formation musulmane *Jammat-i-Islami* et le Parti nationaliste du Bangladesh (BNP), formation de droite - qui ont invoqué des fraudes électorales. Ces circonstances auraient permis au *Jatiya Dal* ou Parti national au pouvoir de porter sa majorité parlementaire à 251 sièges (dont 18 remportés sans opposition), les indépendants ayant gagné 25 sièges; divers petits partis se sont partagé le reste des sièges.

Le 27 mars, un nouveau Conseil des Ministres dirigé par M. Ershad a prêté serment. Le Premier Ministre est M. Moudud Ahmed.

Données statistiques

1. Résultats du scrutin et répartition des sièges au Parlement

Nombre d'électeurs inscrits 48000000 (environ)

Formation politique	Nombre de sièges*
Parti <i>Jatiya Dal</i>	251
Bloc de l'opposition (COG)	18
<i>Jatiya Samajtantrik Dal</i>	2
Parti de la liberté	2
Divers	2
Indépendants	25
	300**

* Données non officielles.

2. Répartition des sièges entre hommes et femmes

Hommes.	296
Femmes.	4
	300**

*• Les 30 sièges réservés aux femmes ne sont pas compris dans ce total.